



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 23 octobre 2023

EN RÉSUMÉ

MARDI 24 OCTOBRE

- L'examen du PLFSS 2024 a débuté.

JEUDI 26 OCTOBRE

- La Commission des Affaires Sociales a entendu Aurélien Rousseau à propos du PLFSS.
- Mme Aurore BERGE, ministre des Solidarités et des Familles, a assisté à la réunion transpartisane sur la proposition de loi "Bien vieillir", puis au Comité des Financeurs avec l'Association des départements de France, en présence de Mme Fadila KHATTABI, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

Nominations

Mme Sabine LAFFAY, directrice adjointe du centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) Brest-Carhaix, est nommée directrice de la délégation départementale ARS de l'Ardèche

Mmes Charlotte GALLAND, directrice adjointe du cabinet de Mme Aurore BERGE, et Clémence LENOIR, conseillère macroéconomie au cabinet de M. Bruno LE MAIRE, rejoignent le cabinet de Mme Elisabeth BORNE à Matignon

Mme Pauline SASSARD devient directrice adjointe du cabinet de Mme Aurore BERGE, ministre des Solidarités et des Familles, chargée des personnes âgées, des métiers et de l'autonomie

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **Médicaments / UE:** La Commission européenne a dévoilé hier un ensemble de mesures "visant à prévenir et atténuer les pénuries critiques de médicaments dans l'UE. L'idée centrale est d'établir une liste européenne des médicaments critiques.
- **Prévoyance – fonction publique d'État :** Après avoir recueilli l'assentiment majoritaire des syndicats de la fonction publique d'Etat, l'accord qui doit améliorer la prise en charge de l'incapacité, de l'invalidité et du décès pour 2,5 millions d'agents publics a été officiellement signé par six des sept organisations représentatives (FSU, Unsa, CFTD, CGT, CFE-CGC, Solidaires). Seule la FGF-Force ouvrière a refusé de signer, regrettant que les "quelques avancées" permises par le texte ne bénéficient qu'aux agents de l'Etat et pas à ceux des hôpitaux et collectivités.
- **PLFSS :** Lors de son allocution sur la deuxième partie du PLFSS 2024, la Première ministre Elisabeth BORNE avait annoncé que le texte serait enrichi d'amendements issus de la majorité et des oppositions. Avec 78 amendements intégrés à cette partie du texte consacrée aux recettes, le gouvernement a tenu parole même si les amendements retenus des oppositions sont rares, puisque seuls 9 amendements LR et 2 LIOT font partie du texte.

L'examen des motions de censure de la gauche et du RN est attendu lundi après-midi à l'Assemblée, avant le déclenchement rapide d'un nouveau 49.3 du gouvernement sur la suite du projet de budget de la Sécurité sociale, selon des sources concordantes. Sous réserve d'une validation formelle de la conférence des présidents, les députés plancheront lundi après-midi sur les motions de censure déposées par la gauche (LFI, communistes et écologistes, sans le PS) puis le RN, en réaction au 49.3 déclenché par le gouvernement sur le volet "recettes" du projet de budget 2024 de la Sécurité sociale. Comme les deux précédentes, ces motions n'ont que peu de chances d'aboutir, le groupe LR disant exclure de faire tomber le gouvernement sur un texte budgétaire. Si les motions sont repoussées, les parlementaires s'attelleront ensuite à la partie "dépenses" de ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Un nouveau 49.3 est attendu "assez vite", lundi soir ou "mardi au plus tard", selon une source ministérielle, qui met en avant les "délais constitutionnels" de transmission au Sénat. Une source parlementaire table également sur lundi soir pour ce quinzième 49.3 de Mme Elisabeth BORNE, afin de faire adopter sans vote le texte, dans cette Assemblée nationale sans majorité absolue. L'Assemblée s'emparera ensuite mardi de la deuxième partie du budget de l'Etat, celle où sont présentés les crédits des différents ministères avec, là encore, un nouveau 49.3 à l'horizon.

